



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal : Le Front commun recommande une véritable consultation publique avant toute implantation d'infrastructures de traitement thermique des déchets sur l'île de Montréal.

Montréal, le 11 juin 2008 - Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), qui regroupe plus de 90 organismes environnementaux répartis sur l'ensemble du territoire de la province, présente aujourd'hui son mémoire sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2008-2012 auprès de la Commission du Conseil d'agglomération sur l'environnement, les transports et les infrastructures.

L'organisme y va de trois recommandations principales dont une enjoignant le gouvernement du Québec à ne pas financer d'éventuelles infrastructures de traitement thermique de déchets sur le territoire de l'île de Montréal avant toute consultation sérieuse et indépendante sur la question. « D'une façon détournée, l'agglomération nous ressort le projet de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de l'île de Montréal d'il y a une quinzaine d'années. Un projet refusé par le BAPE en 1993 » soutient Louis Charest, administrateur de l'organisme.

Une autre recommandation consiste à débiter la mise en valeur des matières organiques dès que possible; le projet de Plan prévoyant l'atteinte des objectifs gouvernementaux pour ces matières uniquement en 2018, soit avec un retard de 10 ans.

Également, le Front commun recommande que les 25 millions \$ prévus pour la construction d'une plate-forme de transbordement servant à faciliter l'exportation des déchets, servent plutôt à l'implantation d'un lieu d'enfouissement technique sur l'île qui accepterait uniquement des déchets ultimes et stabilisés. « Au lieu de financer l'exportation de nos déchets, nous devrions financer leur prise en charge sur notre territoire; c'est une question d'environnement, mais surtout d'équité envers les régions » rapporte Jérôme Normand, administrateur de l'organisme.

Rappelons que le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal fait suite au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal qui vise lui-même à mettre en application la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.

-30-

Pour information : M. Karel Ménard, (514) 396-2686
Le mémoire du FCQGED est disponible à l'adresse suivante: www.fcqged.org

FCQGED
4200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686
info@fcqged.org
www.fcqged.org